



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
HAUTE-SAVOIE

COMMUNE DE JONZIER-
EPAGNY
(74520)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL	Feuillet n°2026 –
Séance du 24 février 2026	
Nature de l'acte :	Délibération n° 20260224 – 009

L'an deux mil vingt-six le vingt-quatre février 2026 à 20h00 les membres du Conseil Municipal de la Commune de Jonzier-Epagny se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 19/02/2026, et sous sa présidence.

Présents : Michel MERMIN, Maire, Philippe SAUTIER, Virginie MOURIER, Rémi LAFOND, Anne EYCHENNE adjoints, Céline TARDY, Raffaële SIBIO, Florian CHAYS, Vincent RONAT, Cécile DUPARC, Phil FURHMANN conseillers.

Absents : Stéphanie BOURNHONNET et Jonathan DUPARC.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	13	11
Date de la convocation		
19/02/2026		
Acte rendu exécutoire après télétransmission, le		
Les signatures suivent au registre		
Signature de M. Philippe SAUTIER, secrétaire de séance		

Objet : Vote des subventions – Exercice 2026 – Article 65748

Monsieur le Maire présente les différentes demandes de subventions déposées en mairie. Il rappelle les deux catégories créées en 2025 : les clubs sportifs labellisés par la Communauté de Communes du Genevois et les associations habituelles.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, il est décidé d'octroyer :
- 45 € / adhérents de la commune aux clubs labellisés, soit :

Club	Adhérents	Montant
SOS GO Orientation	4	180 €
Basket Club	4	180 €
Club de rugby	4	180 €
GYM Club	3	135 €
ASJ 74	7	315 €
Ski Club	26	1 170 €
Handball	3	135 €
Alliance Genevois Judo	5	225 €
Fighting Training Center (boxe)	1	45 €
Vélo club	2	90 €
Volley Viry	4	180 €
TOTAL	63	2 835 €

- De retenir les associations suivantes :

Associations	Montants
M.J.C. du Vuache	9 642 €
Amicales Les Ombelles	150 €
Fédération sportive Val des Usses	150 €
ALFAA	150 €
Protection civile	150 €
Bibliothèque de Vers	150 €
Jeunes agriculteurs du Genevois	150 €
OCCE	400 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme et certification du caractère exécutoire.

**Le Maire
M. MERMIN**